

Edito

Être pauvre en Suisse *Armut in der Schweiz*

La fête de Pâques approche et les traditionnels lapins en chocolat décorent majestueusement les vitrines des confiseurs. Comme chaque année, le jour de Pâques, la chasse aux œufs fera la joie des enfants.

Comme chacun le sait, nous vivons dans une société dite de consommation. Encore faut-il avoir de l'argent à dépenser entend-on de plus en plus souvent autour de nous aujourd'hui. Que pouvons-nous faire pour lutter contre ce courant fort ? En effet, personne n'est à l'abri d'une grave maladie, d'un divorce, du chômage, situations qui ne manquent pas d'affaiblir financièrement les personnes concernées.

La précarité en Suisse a un autre visage que celle des pays en guerre ou dans la misère mais elle n'en est pas moins une réalité de tous les jours pour certaines familles. Elle entraîne inmanquablement souffrances et exclusion. Il y a lieu de ne pas minimiser ni de laisser dégénérer ces situations. Nous essayons d'aider ces personnes dans leurs difficultés, parfois passagères, parfois malheureusement structurelles. Les loyers très élevés actuellement, la hausse des coûts de la caisse-maladie, les frais des véhicules nécessaires aux déplacements professionnels, les frais d'écolage, la pratique de sports des enfants, la pression des autres pour posséder les mêmes biens de consommation, pèsent lourds dans le budget de certaines familles et les fins de mois sont difficiles pour beaucoup d'entre elles.

La vie actuelle est marquée par l'agitation, la volonté de vivre davantage d'expériences. Et si nous nous contentions de moins et recherchions un peu plus de simplicité et de naturel, cela ne nous apporterait-il pas plus de sérénité ?

Dans les pages centrales de notre journal de mars, nous relatons à l'intention de nos lectrices et lecteurs des situations difficiles de personnes venues consulter le service social et financier de Caritas Valais, que ce soit à Sion, Brigue ou Monthey.

Belles fêtes de Pâques à toutes nos lectrices et à tous nos lecteurs.



Ostern steht vor der Tür, und die Schaufenster der Confiseries sind mit den traditionellen Schokoladenhasen festlich dekoriert. Wie jedes Jahr am Ostersonntag wird die Eiersuche den Kindern Freude bereiten.

Wie allgemein bekannt leben wir in einer sogenannten Konsumgesellschaft. «Allerdings muss man erst einmal das Geld zum Ausgeben haben» hört man dieser Tage immer häufiger. Was können wir tun, um die steigende Armut zu bekämpfen? Tatsächlich

ist niemand gefeit gegen schwere Krankheit, Scheidung und Arbeitslosigkeit, Situationen, die die betroffenen Menschen finanziell schwächen.

In der Schweiz zeigen sich prekäre Verhältnisse anders als in Ländern, in denen Krieg und Not herrschen, dennoch sind sie für bestimmte Familien nicht weniger alltägliche Realität. Sie ziehen unweigerlich Leid und Ausgrenzung nach sich. Es besteht aller Grund, diese Verhältnisse weder herunterzuspielen noch eskalieren zu lassen. Wir versuchen, diesen Menschen bei ihren – manchmal vorübergehenden, manchmal leider strukturellen – Problemen zu helfen. Die derzeit sehr hohen Mieten, der Anstieg der Krankenkassenprämien, die Kosten für beruflich erforderliche Fahrzeuge, das Schulgeld, der Sport der Kinder und der Druck, dieselben Konsumgüter wie die anderen zu besitzen, belasten das Budget einiger Familien enorm, und für viele von ihnen wird es am Monatsende ziemlich eng. Das heutige Leben ist von Unruhe und dem Wunsch, noch mehr zu erleben, geprägt. Und wenn wir uns mit weniger begnügten und etwas mehr nach Einfachheit und Schlichtheit strebten, würde uns das nicht mehr Ausgeglichenheit bescheren ?

Im Innenteil unserer Märzausgabe berichten wir für unsere Leserinnen und Leser über die schwierige Lage von Menschen, die die Sozial- und Finanzberatung der Caritas Wallis in Sitten, Brig oder Monthey in Anspruch genommen haben.

All unseren Leserinnen und Lesern wünschen wir ein frohes Osterfest.

Caritas Valais offre une aide professionnelle et discrète

Les personnes qui s'adressent au service social polyvalent sont souvent confrontées à une accumulation de difficultés (ruptures familiales, embarras administratifs, problèmes financiers). En plus des conséquences individuelles, ces problèmes cumulés conduisent à une certaine exclusion sociale lourde à porter. Les personnes sont souvent désespérées et livrées à elles-mêmes. C'est là qu'intervient Caritas Valais, notamment par son service social polyvalent qui va prendre en compte l'entier de la personne. L'accueil, la discrétion et le non-jugement sont particulièrement appréciés.

Le service de désendettement offre une aide globale (accueil, écoute, établissement d'un budget, prise de conscience de certains comportements, réponses à des questions juridiques, accompagnement dans la recherche de solutions à des ques-

tions pratiques ou relationnelles, négociations avec les différents créanciers, aides administratives diverses, etc.). Pour gérer ces problématiques qui sont de différentes natures, Caritas Valais met à disposition de ce service une équipe pluridisciplinaire avec une formation et une expérience, soit dans le domaine de la finance, soit dans le domaine social. Ce service étudie chaque cas d'une manière approfondie pour en dégager des pistes de solutions qui soient acceptables tant pour le débiteur que pour les créanciers.

Nous illustrons ce journal de mars en présentant à nos lecteurs les parcours de vie de deux familles de la partie romande de notre canton et d'une famille du Haut-Valais. Elles ont adressé une demande d'aide auprès de notre service de consultations sociales et financières.

« Les difficultés financières ont commencé en même temps que les problèmes de santé de mon mari »

Cette famille valaisanne de 3 personnes n'a pas été épargnée par les épreuves de la vie.

M^{me} a 52 ans et travaille comme secrétaire médicale à 40%. Elle a recherché pendant plusieurs années un deuxième emploi pour compléter son revenu. Un récent contrôle médical a révélé un problème de santé nécessitant des examens plus approfondis. Elle est actuellement dans l'angoisse des résultats à venir. Son époux, 54 ans, rencontre également de graves ennuis de santé depuis plus de 5 ans. La médecine ne parvient pas à poser un diagnostic définitif sur ses douleurs chroniques.

L'Office AI lui a d'abord proposé une reconversion professionnelle que M. a dû rapidement interrompre vu ses douleurs récurrentes. Le droit à une rente lui a été refusé, malgré un état de santé péjoré. Nous avons soutenu M. dans ses démarches administratives auprès de l'AI, encouragé à déposer un recours et à ce jour il est toujours dans l'attente d'une décision du Tribunal.

Leur fils de 25 ans, vivant encore à la maison a rencontré lui aussi de gros soucis de santé. Il a dû être hospitalisé durant un temps en hôpital psychiatrique. Son état s'est stabilisé, même si le jeune homme reste toujours très fragile psychologiquement. Il bénéficie encore d'un suivi thérapeutique ainsi que d'une médication assez lourde. Il a cependant pu reprendre le cours de ses études.

La famille, propriétaire d'un petit chalet dans lequel elle vit, paye un loyer mensuel de frs. 600.- (remboursement de la dette hypothécaire).

Le revenu de la famille (salaire de M^{me} + rente SUVA de M.) correspond au minimum vital prévu par le barème de l'aide sociale. La seule aide à laquelle ils ont droit est un subside partiel d'assurance maladie.

Face à tous leurs soucis de santé et de finances, ils se retrouvent bien seuls. Leur vie sociale est à peu près inexistante. Leurs amis se sont progressivement éloignés. Ils ne s'octroient quasiment jamais de sorties, de loisirs et les vacances ne sont plus qu'un lointain souvenir.

Ne sachant plus vers qui se tourner et à qui se confier, M^{me} a fait appel à Caritas-Valais. Nous lui avons apporté de l'écoute, des conseils, du soutien dans les nombreuses démarches administratives.



Elle nous a également présenté un devis pour un traitement dentaire qu'elle ne pouvait assumer vu les modestes revenus de la famille. Caritas-Valais a obtenu des fonds pour la prise en charge de cette facture dentaire, ce qui a ainsi permis de soulager quelque peu leur budget.

La deuxième famille que nous suivons depuis plusieurs mois se compose également de trois personnes.

« La santé de notre fille passe avant tout. Nous devons faire des concessions énormes pour l'accompagner au mieux »

Jean-Pierre* a 44 ans et travaille à 100% comme monteur-électricien.

Son épouse Catherine* a 39 ans, elle est cuisinière de formation. Actuellement, elle confectionne des produits maison qu'elle vend occasionnellement lors des marchés.

Pour l'instant, cette activité lui permet juste de rentrer dans ses frais (achats des produits pour la confection).

Maman d'une fille de 10 ans, elle doit lui consacrer beaucoup de temps. La petite souffre en effet de troubles du spectre autistique. Celle-ci fréquente une classe spécialisée mais rentre chaque soir à la maison. Elle demande énormément d'attention, de patience et d'énergie à ses parents.

Le revenu mensuel moyen de ce couple valaisan s'élève à frs. 5'200.-. A cela s'ajoute la rente mensuelle d'impotence de leur fille de frs. 1'000.-. Cette rente permet de couvrir une partie des frais découlant de son handicap (soutien éducatif, frais de transport, frais de repas, thérapies diverses...), le reste de ces frais leur incombant entièrement.

La famille est locataire d'une petite maison dont le loyer s'élève à fr. 1'700.– par mois. Leur revenu ne leur donne malheureusement droit qu'à un subside très partiel de l'assurance maladie (20 %).

Malgré un budget modeste et des fins de mois difficiles, la famille n'a pas de dettes mais se bat chaque mois pour venir à bout des factures. Ces derniers temps, M^{me} voulant améliorer les revenus de la famille a proposé ses produits maison à diverses épiceries spécialisées; elle a également organisé des cours de cuisine pour des jeunes enfants durant les mercredi et samedi après-midi. Ces activités ont engendré de nombreuses heures supplémentaires de travail et du stress. Tout cela avec le temps important consacré à sa fille ont eu raison de sa santé. Son état de grande fatigue a nécessité une hospitalisation d'urgence. Actuellement, elle se remet petit à petit de cet épisode malheureux. Son médecin lui a vivement conseillé dorénavant de se ménager.

Jean-Pierre* a fait appel à Caritas-Valais pour des conseils en matière de gestion de budget. Depuis plusieurs mois, nous coachons cette famille et la soutenons dans ses diverses démarches administratives. Une fois par mois, nous nous rencontrons afin de déterminer ensemble les priorités dans le paiement des factures.

Nous avons également pu apporter une aide concrète à leur fille via une demande de fonds pour la prise en charge de frais inhérents à un camp de vacances organisé par la Castalie.

*Prénoms d'emprunt

Cette troisième situation est celle d'une famille recomposée du Haut-Valais reçue en consultations au bureau de Brigue de Caritas Valais.

«**Nous avons tellement de factures en retard que nous n'osons plus ouvrir notre courrier**»

Seit einigen Jahren befindet sich das Ehepaar in der Betreuungsspirale. Die Post bleibt meistens ungeöffnet, sie sind mit der ganzen Situation komplett überfordert. Deshalb bleiben sehr viele Rechnungen unbezahlt und alles wird nur noch in einer Ecke gestapelt. Vor einigen Monaten sind sie Eltern geworden und möchten ihrem Kind ein gutes Vorbild sein. Sie möchten endlich aus dieser Sackgasse herausfinden. Nach Recherchen im Internet werden sie auf die Budget- und Schuldenberatung der Caritas Wallis in Brig aufmerksam.

Der Ehemann, 30-jährig, arbeitet 100% in der Produktion einer grösseren Unternehmung, ist bereits Vater eines Kindes, für welches er monatlich Unterhaltszahlungen zu bezahlen hat. Seine 26-jährige Ehefrau hat ihr Arbeitspensum in einem Schichtbetrieb nach der Geburt des gemeinsamen Kindes auf 50%, reduzieren können.

Beide haben Betreibungen und es bestehen Lohnpfändungen. Seit langem ist keine Steuererklärung mehr ausgefüllt worden, was jeweils eine amtliche Einschätzung und Bussen zur Folge hatte mit entsprechend höheren Steuerrechnungen.

Der Ehemann wollte vor ein paar Jahren die Krankenkasse wechseln. Da bei der alten Versicherung Ausstände vorhanden waren, war kein Wechsel möglich. Trotz missglücktem Krankenkassenwechsel erhielt er durch ein Missverständnis seitens der neuen Krankenkasse fortan jeden Monat eine Prämienrechnung zugestellt. Durch fehlende Intervention seitens des Ehemannes hält dieser Zustand an und die Rechnungen gelangen regelmässig in die Betreibung.

Der Ehemann schaffte es bisher nicht, seinen Unterhaltszahlungen wegen der vorhandenen Lohnpfändung zu bezahlen.

So kommen auch diese regelmässig in die Betreibung.

Der finanzielle Druck hat während den letzten Monaten zugenommen. Wegen der Geburt und dem Mutterschaftsurlaub verzögerte sich die Lohnfortzahlung der Ehefrau, da dieser nun über eine Taggeldversicherung ausbezahlt wurde. Die Miete konnte nur mit Mühe bezahlt werden, dringende Rechnungen blieben unbezahlt.

Sie sind beide frustriert, die Post wird nicht mehr regelmässig geöffnet. Es stapeln sich Berge von ungeöffneten Couverts. Sie haben beide keinen Überblick mehr, jegliche Perspektive fehlt. Jeder bisherige Versuch, aus dieser Situation herauszufinden ist gescheitert.

Gemeinsam wird angepackt - die Arbeiten aufgeteilt. Es werden Ordner mit Register angelegt, Couverts geöffnet, es wird klassiert und weggeworfen. Die noch unbezahlten Rechnungen werden auf einem Schuldeninventar erfasst. Unter Berücksichtigung des betrieblichen Existenzminimums wird eine Budgetplanung erstellt. Das Ehepaar ist sich bewusst, dass viele Gewohnheiten aufgeben werden müssen, um das Budget einhalten zu können. Zusätzlich erteilte Tipps sollen ihnen helfen, die gesetzten Ziele und Änderungen umzusetzen. Auf diese Weise können sie trotz gepfändetem Einkommen ihren monatlichen Zahlungsverpflichtungen nachkommen.

Der gesamte Betreibungsablauf wird dem Ehepaar erklärt. Durch Kontaktnahme mit dem Betreibungsamt können einige Positionen angepasst werden, was eine Entschärfung im Budget darstellt und dem Ehepaar nun erlaubt, einige zusätzliche Rechnungen zu bezahlen. Im Weiteren ist geplant, baldmöglichst die Prämie der Krankenkasse sowie die Alimente des Ehemannes zu bezahlen, damit auch diese Positionen im betrieblichen Existenzminimum berücksichtigt werden können.

Mit Verspätung kann die Steuererklärung noch ausgefüllt und nachgereicht werden. Mit der neuen Krankenkasse wird Kontakt aufgenommen. Durch Aufklärung des vorhandenen Missverständnisses und einer ausgestellten Bestätigung der ersten Krankenkasse über eine bereits bestehende Grundversicherung kann bei der neuen Versicherung eine Stornierung sämtlicher Prämienrechnungen und Betreibungen erwirkt werden.

Das Ehepaar fühlt sich erleichtert über die neue, geordnete Situation. Sie sind ruhiger geworden, der permanente Druck ist weg. Mit ihrem geplanten und eingeteilten Budget lassen sich neue Betreibungen grösstenteils vermeiden und sie wissen, dass nach ca. weiteren 2 Jahren keine Betreibungen mehr vorhanden sein werden und ihr Budget entsprechend angepasst und erheblich aufgewertet werden kann.

Nicht immer können sofortige Lösungen zur unmittelbaren Beseitigung der Schulden gefunden werden. Oft braucht es eine längere Zeit, bis sich eine spürbare Entlastung bemerkbar macht. Im schlimmsten Fall muss gar ein Leben mit Schulden akzeptiert werden.



Les services de / Die verschiedenen Dienstleistungen der

CARITAS Valais
Wallis

Si vous-même ou quelqu'un de votre famille avez besoin:

- D'une écoute dans une période difficile
- D'un moment de partage et de solidarité
- De vêtements de qualité à très bas prix
- D'une aide alimentaire d'urgence
- De conseils professionnels pour:
 - revoir vos priorités en cas de budget négatif
 - refaire le point en cas de dettes ou poursuites
 - obtenir un appui ponctuel dans des questions administratives
 - répondre à vos différentes questions juridiques d'ordre général
 - etc.

Nous vous offrons:

- Un accueil chaleureux dans la discrétion
- Une écoute attentive et sans jugement
- Une prise en compte globale de vos problèmes par une petite équipe professionnelle dans différents domaines
- Un très grand choix de vêtements neufs ou en parfait état à très bas prix et voire gratuitement dans certains cas
- Une réponse immédiate aux demandes alimentaires urgentes

Renseignements généraux – Auskünfte:

027 323 35 02

www.caritas-valais.ch
www.caritas-wallis.ch

Consultations

Lieux

| | | |
|----------------|-----------------------|---------------|
| Sion | Rue de Loèche 19 | 027 323 35 02 |
| Brig | Viktoriastr. 15 | 027 927 60 06 |
| Monthey | Av. de l'Industrie 14 | 027 323 35 02 |

Programmes d'insertion (Sion)

- Chômeurs
- Personnes à l'aide sociale
- Personnes en demande AI

Boutique de vêtements

- **Sion** Rue de Loèche 19 027 323 35 02

Label de qualité

- **Valais excellence**



CCP 19-282-0

Rédacteur responsable: Alexandre Antonin ■ **Rédactrice adjointe:** Claudine Hofmann-Darioly
Composition et impression: Imprimerie Schmid, Sion ■ **Adressage:** Caritas Valais, Sion

Joyeuse fête
de Pâques!

Frohe Ostern!